



Communiqué de presse

Séance plénière de la CRSA du 28 février 2018

**Dijon Métropole – Salle du conseil
40 Avenue du Drapeau – 21000 DIJON**

14h à 17h

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie invitée à rendre son avis sur le nouveau projet régional de santé Bourgogne-Franche-Comté avant le 6 mai 2018.

Après 18 mois de construction avec l'ensemble des acteurs de la santé de notre région, le projet régional de santé 2018-2022 de Bourgogne Franche-Comté (PRS BFC) est désormais soumis à la concertation de la CRSA. Cette dernière a jusqu'au 6 mai pour rendre son avis.

Associée à l'élaboration du PRS, la CRSA a déjà fait des propositions de modifications sur le cadre d'orientation stratégique en février 2017 puis sur le schéma régional de santé en juillet 2017. Lors de la prochaine séance plénière du 28 février 2018, l'Agence régionale de santé va présenter à la conférence les modifications apportées au PRS suite à ces premiers avis.

Afin de préparer l'avis définitif de la CRSA, les commissions spécialisées de cette instance ainsi que les huit conseils territoriaux de santé (CTS) vont se réunir courant mars. L'ensemble des avis émis par ces différentes instances fera l'objet d'une synthèse rédigée par la commission permanente de la CRSA et soumise au vote de l'ensemble des membres fin avril 2018.

Cette plénière sera aussi l'occasion de faire le bilan de la première année complète de mandat de la CRSA sous son format Bourgogne Franche-Comté, et de valider son bilan d'activité avant de le transmettre à la Conférence nationale de santé (CNS).

Enfin, et suite à la demande des membres de la CRSA, l'ARS viendra présenter son projet Territoire de soins numérique : eTICSS (territoire innovant coordonné santé social).

Contact : Pernelle PARENT 03.81.47.88.53